



# AGENCE BIOT SELECTION

Tel : 04 93 65 90 90 – Fax : 04 93 61 37 08

E-mail : [agence@biotselection.com](mailto:agence@biotselection.com)

Site : [www.biotselection.com](http://www.biotselection.com)

## HONORAIRES TRANSACTION 2024

- Vente de biens (hors place de stationnement, garage, terrain à bâtir) :

Prix de vente	Honoraires (*) (Pourcentage appliqué sur le prix de vente)
A partir de 130 001 €	6 % T.T.C
Jusqu' à 130 000 €	8 % T.T.C
Jusqu' à 100 000 €	10 % T.T.C
En cas de mandat de vente exclusif (pour les ventes à partir de 130.001 €)	5 % T.T.C

- Vente place de stationnement, garage :

Prix de vente	Honoraires forfaitaires (*) de 5.000 € T.T.C
---------------	---

- Vente de terrain à bâtir :

Prix de vente	Honoraires (*) 10 % T.T.C (Pourcentage appliqué sur le prix de vente)
---------------	--

- Avis de valeur :

<p><u>NB : Avis de valeur gratuit</u> en cas de signature d'un mandat de vente (Avis de valeur ne pouvant bien entendu être assimilé à une expertise, laquelle doit être établie par un expert immobilier, en possession de tous les paramètres et documents nécessaires à ce travail)</p>	<p>Honoraires forfaitaires : 100 € H.T., soit 120 € T.T.C</p>
--	---

*(\*) Honoraires à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.*



Villas – Appartements – Terrains  
20, rue Saint Sébastien – 06410 Biot

Caisse de Garantie GALIAN 120.000 € – Carte Professionnelle CPI 0605 2016 000 008 413 CCI : Nice Côte d'Azur  
RCS Antibes 333 913 168 00030 – SAS au capital de 60 000 Euros – APE 6831Z



# AGENCE RÉSIDENCE CROISSETTE

Immobilier depuis plus de 65 ans

+ 33 (0)4 93 94 03 04 agence@residencecroisette.fr  
www.residencecroisette.com



## HONORAIRES 2024 - LOCATION LONGUE DUREE

<p>Honoraires gestion (prestations principales)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Locaux d habitation en résidence principale ou secondaire, vides ou meublés (soumis à la Loi du 06 juillet 1989)</li><li>• Garage/stationnement</li><li>• Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières</li></ul>	<p>7,20 % TTC mensuels sur le montant du loyer et charges</p> <p>10 % TTC mensuels sur le montant du loyer et charges</p> <p>2,90 % TTC mensuels (en sus des honoraires mensuels de gérance)</p>
<p>Honoraires gestion (prestations particulières)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des dossiers contentieux locataire</li><li>• Gestion des sinistres assurance</li><li>• Régularisation annuelles de charges</li><li>• Honoraires Aide à la déclaration foncière</li><li>• Inventaire des locations meublées</li></ul>	<p>300 € TTC/sinistre (huissier, avocat, ...)</p> <p>250 € TTC/sinistre</p> <p>25 € TTC</p> <p>35 € TTC</p> <p>3 € / m<sup>2</sup></p>
<p>Honoraires location</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Locaux à usage d habitation, vides ou meublés</li><li>• Locaux de droit commun, garage, parking</li></ul>	<p>Résidence principale :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le propriétaire : 1 mois de loyer hors charges dont visites, constitution/étude du dossier locataire, rédaction du bail/état des lieux (13 € /m<sup>2</sup>), frais entremise et négociation.</li><li>• Pour le locataire : rédaction du bail/état des lieux (13 € /m<sup>2</sup>)</li></ul> <p>Résidence secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 mois de loyer hors charges pour le propriétaire et le locataire</li><li>• 1 mois de loyer hors charges pour le propriétaire et le locataire</li></ul>

## VENTES – LOCATION – GESTION

Résidence Croisette – 81, La Croisette 06400 Cannes – RCS Cannes 333 913 168  
Garantie par GALIAN 120 000 € – Carte Professionnelle CPI 0605 2016 000 008 413 CCI Nice Côte d'Azur  
SAS au capital de 60 000 Euros